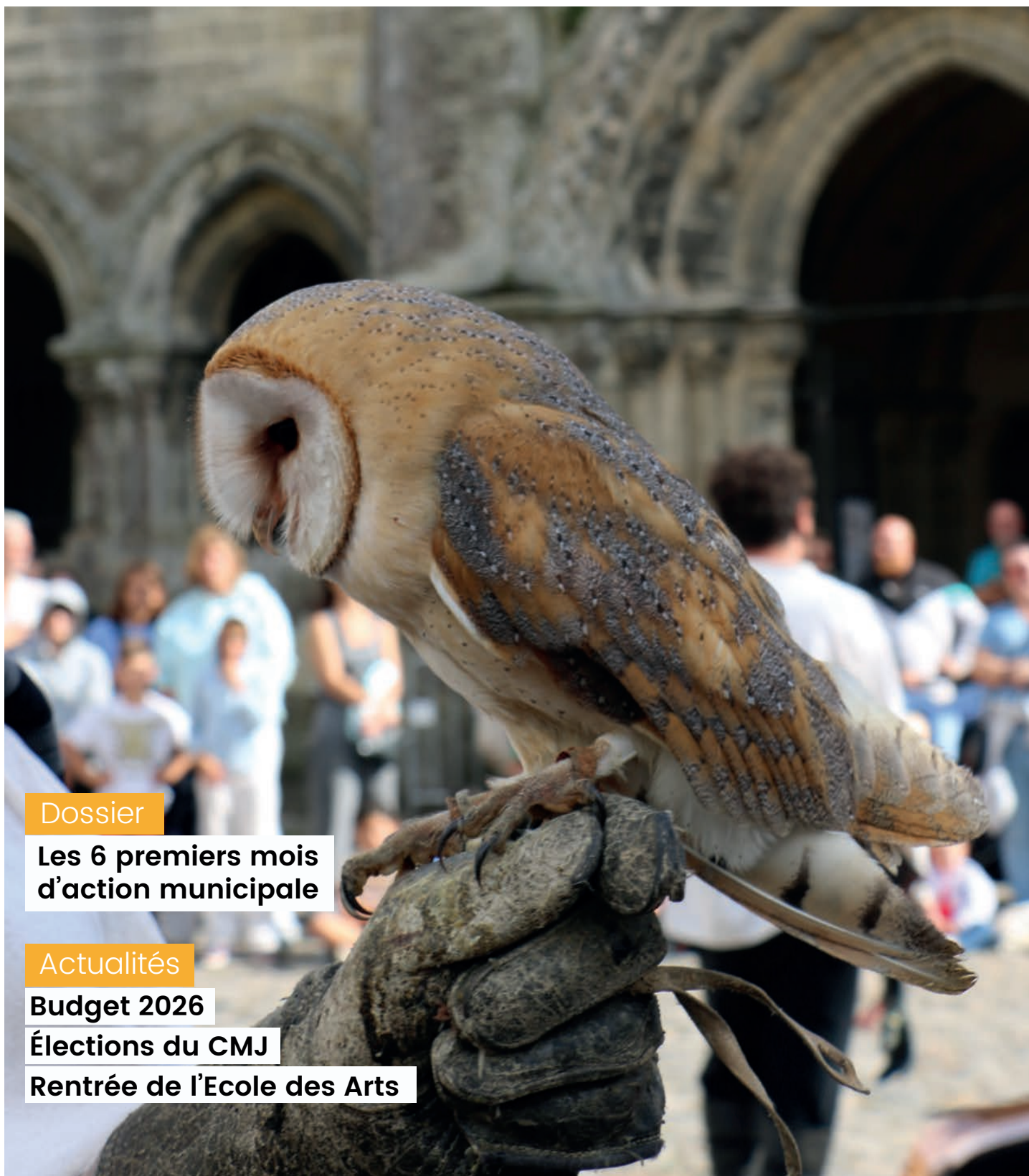




Dossier

**Les 6 premiers mois
d'action municipale**

Actualités

Budget 2026

Élections du CMJ

Rentrée de l'École des Arts



La Ville de Saint-Leu d'Esserent rend hommage à M. Michel EUVERTE, ancien Maire, décédé le 27 juillet dernier.

Engagé au service de notre commune pendant de nombreuses années, il a d'abord exercé les fonctions de Premier adjoint au Maire de 2008 à 2014, avant d'être élu Maire en 2014. Il a assumé cette responsabilité jusqu'en 2018 avec détermination, conviction et un profond attachement à notre territoire.

Sous son mandat, la ville a poursuivi sa transformation avec le déploiement du Très Haut Débit, la mise en place de la vidéoprotection et des panneaux d'information lumineux.

Attaché à la qualité de vie de chacun, Michel EUVERTE a également œuvré à la sécurisation de la voirie, au développement des services municipaux avec la création du service jeunesse, ainsi qu'à la valorisation de notre patrimoine, notamment à travers la réalisation du sas de l'Abbatiale. Il est à l'origine du chantier d'insertion, partenaire de l'association «Un château pour l'emploi» dont il est resté administrateur jusqu'à la fin de sa vie.

Son mandat restera également marqué par la réalisation de projets structurants qui témoignent de sa volonté constante d'améliorer le cadre de vie des habitants. En 2017, l'inauguration du parc de la Garenne a offert à la commune un nouvel espace de nature, de promenade et de convivialité. La même année, la Ferme des Moines a été inaugurée en tant que nouvel équipement communal consacré aux activités patrimoniales et culturelles. En 2018, l'inauguration du self Jean-Baptiste Clément est venue compléter cette dynamique, illustrant son engagement en faveur du bien-être des familles et des jeunes. Toutes ces réalisations sont le symbole de son ambition d'offrir aux habitants un cadre de vie toujours plus agréable.

Amoureux du patrimoine local, il était, depuis la fin de son mandat, très engagé au sein de l'association Héritage Lupovicien.

Michel EUVERTE laisse à Saint-Leu d'Esserent un héritage durable : des projets qui continuent aujourd'hui d'améliorer le quotidien des habitants et un attachement au territoire qui restera dans la mémoire collective de la commune.

Quelques mots de ses proches

« Il a servi sa ville avec sincérité, humilité et un sens profond de l'intérêt général. Un homme calme, réfléchi et toujours à l'écoute. Il aura marqué la vie municipale par son engagement constant au service des Lupoviciens. »

« Une commune perd aujourd'hui l'un de ses serviteurs les plus fidèles, un homme dont la droiture, la sagesse et la générosité laisseront une empreinte durable. »

« Je garderai le souvenir d'une Belle Personne. Une personne à l'écoute, empathique, très abordable. »

« Un homme bien. Ce Monsieur avait de grandes qualités humaines. »

« Il laisse derrière lui une trace indélébile. »

SOMMAIRE

Hommage à M. Euverte	p.2
Budget 2026	p.4
DOSSIER	
Les 6 premiers mois d'action municipale	p.6
Actualités	p.9
Retour en images	p.10
Vie municipale	p.11
+ Agenda	p.12

CARNET

- MARIAGES
- > Mayssa REZZOUG et Anthony HECQUET SAAD, le 6 juin 2026
 - > Marine ATTARD et Hervé WAN, le 13 juin 2026
 - > Doriane COLLIGNON et Alan DE COCK, le 13 juin 2026
 - > Murielle BEAURIN et Sylvain DECOUDRE, le 13 juin 2026
 - > Vanessa GOURCEROL-COCOZZA et Grégoire LEROY, le 27 juin 2026
 - > Nathalie ALLAIS et Denis PLESSIS, le 18 juillet 2026
- DÉCÈS
- > Raymond BRALANT, le 4 février 2026
 - > Serge KELLNER, le 16 mai 2026
 - > Anita MASSE, le 1^{er} juillet 2026
 - > Colette DESGARDIN, née ARDENS, le 16 juillet 2026
 - > Michel EUVERTE, le 27 juillet 2026
 - > Andrée RINGEVAL, née LAUDE, le 17 septembre 2026
 - > Christine BADETS, née MARCO, le 18 septembre 2026

Vous souhaitez faire paraître une information dans la rubrique CARNET de l'InfoMairie ?

Remplissez le formulaire d'autorisation de parution (disponible en mairie et sur le site de la ville) et joignez le cas échéant une photo en format jpeg, en précisant le nom de la ou des personnes photographiées.

Vous pouvez adresser vos éléments par mail à : pole.communication@saintleuesserent.fr

Tout autre mode de transmission ne pourra être pris en compte.

Mairie

14, place de la Mairie - 60340 Saint-Leu d'Esserent - 03 44 56 87 00

Lundi, mardi, jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h

Mercredi et vendredi : 8h30-12h / 14h30-17h

Le samedi : 9h-12h

   WWW.SAINTLEUDESSERENT.FR

Journal d'informations municipales diffusé gratuitement dans tous les foyers :

- Directeur de publication : Laurent VIOLA
- Rédaction : Élisabeth GODARD, service communication
- Maquette : Charlotte FROBERGER et Élisabeth GODARD, service communication
- Photos : service communication de Saint-Leu d'Esserent
- Impression : Imprimerie ISL Creil 03 44 64 13 95
- Tirage : 2550 exemplaires - Dépôt légal à parution

La ville remercie les associations pour leur collaboration.



ÉDITO
le mot
du maire

Chères Lupoviciennes, chers Lupoviciens,

Cela fait maintenant six mois que vous nous avez confié les rênes de Saint-Leu. Six mois de travail, de rencontres et d'écoute aux côtés des agents municipaux, des associations et de vous tous. Ce numéro d'InfoMairie revient sur ce qui a été engagé, ce qui a évolué, et les chantiers qui se poursuivent.

Vous trouverez aussi une double page consacrée au budget 2026. Un budget concerne chacun d'entre nous, même s'il n'est pas toujours aisé à décrypter. Notre souhait est de vous le présenter avec clarté, afin que chacun puisse se l'approprier, quel que soit son niveau de connaissance en la matière. D'où vient l'argent de la ville ? Vers quoi est-il orienté ? Quelles sont nos priorités d'investissement ? Vous trouverez des réponses concrètes en quelques pages.

Ces derniers mois ont aussi été marqués par de beaux moments. La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions, grâce à l'implication des équipes enseignantes et de nos services municipaux, mobilisés en amont pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles. Je tiens à les remercier, tout comme l'ensemble des agents de Saint-Leu qui œuvrent au quotidien, souvent dans l'ombre.

Les Journées Européennes du Patrimoine ont également été un moment de partage apprécié. Elles se sont ouvertes par le feu d'artifice « 80 ans de Freddie Mercury », initialement prévu le 14 juillet. Une belle façon de lancer ces journées consacrées à la découverte et à la mise en valeur de notre patrimoine.

Faire vivre une ville, ce n'est pas seulement porter des projets. C'est aussi rester à l'écoute et disponible. C'est le sens de nos permanences, organisées un samedi sur deux, sans rendez-vous. Chacun peut venir échanger sur un sujet du quotidien, une idée, ou simplement évoquer son quartier. Cette proximité traduit notre conception de l'action municipale.

Nous souhaitons placer votre parole au cœur de notre mandat. Six mois après, cette volonté demeure intacte : agir, expliquer, écouter et construire avec vous.

Saint-Leu avance, avec vous,

Laurent VIOLA,
Votre maire



Budget 2026

VOTRE ARGENT, NOS CHOIX : LE BUDGET 2026 EXPLIQUÉ

Comprendre simplement où va l'argent de votre commune

Le budget communal est un document technique. Pourtant, il concerne le quotidien de chacun. Nous avons choisi de vous le présenter de manière simple, transparente et accessible à tous.

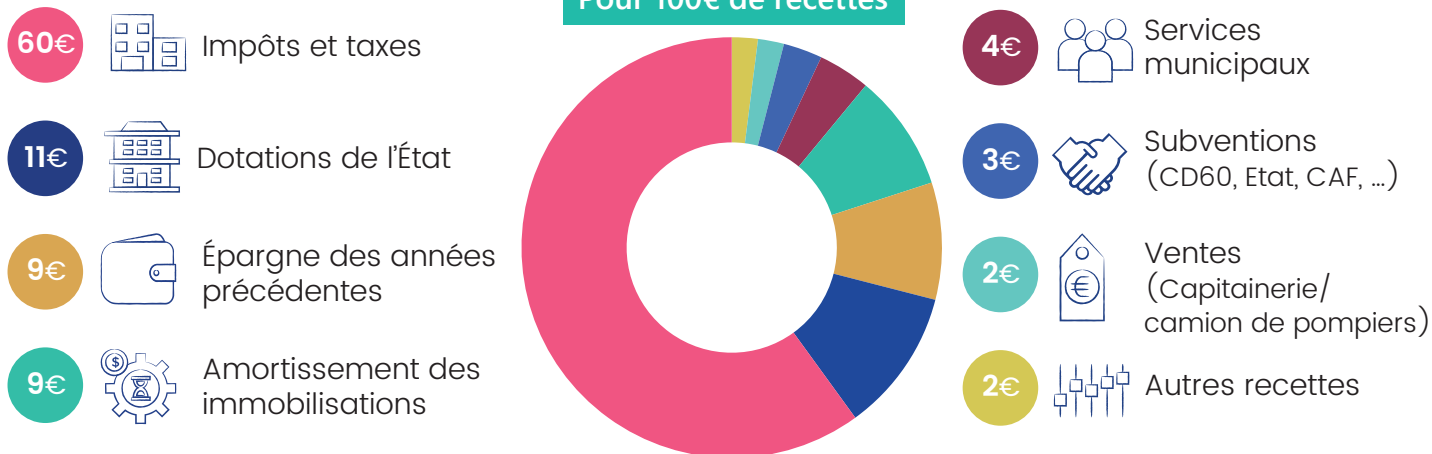
D'où vient l'argent de la commune ?

(recettes de fonctionnement et d'investissement)

En 2026, le budget s'élève à

10,9 M€

Pour 100€ de recettes



Deux budgets... deux missions

FONCTIONNEMENT 8,2 M€

Finance les services municipaux au quotidien

- > Le personnel municipal
- > La jeunesse, le sport et la petite enfance
- > La sécurité
- > Les espaces verts, la voirie et les bâtiments
- > La culture (École des Arts, médiathèque, patrimoine...)
- > L'administration de la commune
- > L'énergie

INVESTISSEMENT 2,7 M€

Finance les équipements et travaux d'avenir

- > Rénover une école
- > Moderniser l'installation électrique de l'Abbatiale
- > Restaurer les bâtiments communaux
- > Améliorer la consommation énergétique des logements communaux
- > Installer l'ascenseur de la Maison Petite Enfance
- > Mettre aux normes d'accessibilité les arrêts de bus AXO
- > Aménager le nouveau Quartier Jean Macé

Chiffres clés



DETTE
4,9 M€

Emprunts contractés pour financer des équipements utiles sur le long terme.



TRÉSORERIE
376 000€

Argent réellement disponible pour payer les dépenses quotidiennes de la ville.



INVESTISSEMENTS
2,7 M€

Consacrés à la rénovation du patrimoine et aux projets d'avenir.



PERSONNEL
93 agents

Dont 86 % de titulaires, mobilisés chaque jour au service des habitants.



Budget 2026

Comment est utilisé votre argent ?

DÉPENSES INDISPENSABLES Votre argent sert d'abord à :

1	Personnel municipal	4 452 k€	7	Jeunesse, Sport et Petite Enfance	340 k€
2	Amortissements	959 k€	8	Participation Base de Loisirs et piscine	249 k€
3	Cadre de vie, voirie, espaces verts	903 k€	9	Culture, patrimoine & événementiel	119 k€
4	Remboursement des emprunts	549 k€	10	Subventions aux associations	95 k€
5	Énergie	496 k€	11	Solidarité et vieillesse	47 k€
6	Services administratifs	406 k€	12	Sécurité	34 k€

Elles assurent chaque jour les services rendus aux habitants.

INVESTISSEMENTS PROGRAMMÉS Les principaux projets :

1	Aménagement quartier Jean Macé	1 139 k€
2	Entretien des bâtiments (y compris Abbatale et écoles)	349 k€
3	Voirie et urbanisme	281 k€
4	Maison Petite Enfance (solde aménagement et ascenseur)	232 k€
5	Matériel et équipements	209 k€



Inscrits au budget, leur réalisation dépend des subventions, contraintes techniques et de la situation financière de la commune.

Défis financiers de 2026



UNE SITUATION FINANCIÈRE TENDUE

Comme de nombreuses communes, nous subissons la baisse des dotations de l'État et la hausse des coûts : énergie, matériaux, personnel. Notre marge de manœuvre se réduit.



TERMINER CE QUI A ÉTÉ ENGAGÉ

Une grande partie des investissements 2026 concerne des projets lancés avant notre mandat. Nous devons les mener à leur terme sans déséquilibrer les finances de la commune.



GARANTIR UNE TRÉSORERIE SUFFISANTE

Chaque mois, la commune doit pouvoir payer : salaires, écoles, entretien, fournisseurs. C'est notre priorité absolue.



CHOISIR NOS PRIORITÉS

Avec des moyens plus limités, nous devons prioriser les projets selon les besoins réels des habitants.

Notre première responsabilité

Un budget, ce n'est pas que des chiffres. C'est :

- > des engagements hérités du passé,
- > des besoins du quotidien,
- > des projets à préparer avec responsabilité.

Notre mission : trouver le juste équilibre pour construire une commune solide et durable.

“ Notre priorité n'est pas d'annoncer de nouveaux projets, mais de **garantir la solidité financière** de la commune pour **continuer à investir durablement.** ”

Céline Turpin, Maire-adjointe
Finances, gestion du personnel
et communication

Depuis l'installation du conseil municipal le 22 mars, **les élus et les services de la ville avancent sur des engagements concrets pour le quotidien des Lupoviciens**. Comme premier chantier : l'adoption d'un **nouveau budget**, dans un contexte de baisse importante des dotations de l'État qui a nécessité de **revoir certains projets et d'établir des priorités**.

Fidèles à la volonté de donner la parole aux Lupoviciens et de rester à leur écoute, les élus tiennent une **permanence sans rendez-vous**, un samedi sur deux de 10h à 12h, depuis le 6 juin.

Focus sur les actions clés des 6 premiers mois :

Jean Macé

Xavier Euverte, Maire-Adjoint Travaux des bâtiments, développement durable et systèmes d'information
Claude-Alain Wamba, Maire-Adjoint Aménagements des quartiers et urbanisme

- **Comité consultatif** : création d'un comité composé de porte-paroles diversifiés, directement concernés par ce nouveau quartier en cœur de ville. 1^{ère} réunion de travail prévue au dernier trimestre 2026.
- **Etude sur la circulation** : lancement d'une étude indispensable pour obtenir l'autorisation du Conseil Départemental de l'Oise (CD60) sur la voirie et les sorties de véhicules avenue J. Ferry. Une étude complémentaire est également menée sur le stationnement actuel du secteur et sur l'intégration de véhicules supplémentaires, sans réduire les places disponibles pour les usagers des écoles, du gymnase et de la Salle Art & Culture.
- **Sécurisation du vis-à-vis avec l'école maternelle** : recherche urgente de solutions pour sécuriser le vis-à-vis de certains appartements vers certaines pièces (sanitaires et salles de vie) de l'école.
- **Restauration scolaire** : étude de solutions d'amélioration du système actuel qui est aussi loué à des particuliers. Le projet initialement envisagé s'avère trop coûteux pour les capacités financières de la ville.

Étude de circulation, restauration scolaire : ces sujets sont liés et nécessitent une approche globale et concertée.



Petite enfance et Maison de la Petite Enfance (MPE)

Virginie Sassin, Maire-Adjointe Petite enfance, enfance et jeunesse

- **Lieu d'Accueil Parents Enfants (LAEP)** : travail conjoint des services de la ville pour la mise en place d'un nouveau lieu d'accueil pour les familles au sein de la MPE, encadré par une professionnelle de la petite enfance. Ce temps de socialisation se partage entre les parents et l'animatrice. Une étude approfondie est à venir sur la faisabilité et le coût du projet, en lien avec la Caf.
- **Assistantes maternelles** : en complément du temps d'accueil déjà en place, un 2^e temps d'accueil « jeu » est désormais proposé aux assistantes maternelles lupoviciennes, les mercredis et vendredis.
- **Ascenseur de la MPE** : mise en place d'un ascenseur en remplacement de l'EPMR (élevateur pour personnes à mobilité réduite) initialement installé. Les travaux sont en cours, étalés sur plusieurs mois afin de limiter les fermetures de la MPE. Fin des travaux prévue en novembre. Ce lieu sera ainsi plus adapté à l'accueil des tout-petits.



Sécurité et circulation

Mathieu Guéridon, Maire-Adjoint Sécurité, police municipale et voirie

- **Comité consultatif** : création d'un comité d'élus et d'habitants de tous les quartiers pour travailler ensemble sur les problèmes liés aux boucles urbaines et à la circulation. La 1^{ère} réunion de travail a eu lieu le 25 septembre dernier.
- **City Stade** : mise en place d'ici fin octobre d'un groupe de dialogue (élus, riverains, utilisateurs, associations sportives, police municipale) pour constater les nuisances et rechercher des solutions concrètes.
- **Sécurisation du passage à niveau du centre-ville** : demande de subvention pour sécuriser le portique de hauteur. Installation d'une caméra par la SNCF, utile également à la ville en cas de nouvel accident.



- **Dépôts sauvages** : traitement rapide des dépôts par les services de la ville (services techniques, police municipale) avec le soutien des élus : identification des contrevenants, procès-verbaux et amendes. Plusieurs dizaines de mètres cubes déjà traités (retraits et mises en déchetterie).
- **Écoute et réactivité** : réponse et action systématique des élus aux signalements des Lupoviciens via le formulaire « Un problème sur Saint-Leu d'Esserent ».
- **Déviation pour les poids lourds** : poursuite de l'élaboration du contournement du pont de Saint-Leu, en lien avec le Conseil Départemental de l'Oise et l'État.



Enfance et Jeunesse

Virginie Sassin, Maire-Adjointe Petite enfance, enfance et jeunesse

- **Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)** : 3^e mandature pour cette instance qui donne la parole aux jeunes lupoviciens du CM1 à la 3^e. Leur rôle : porter la voix des jeunes et participer aux évolutions et projets de la ville. Candidatures ouvertes depuis le 21 septembre, élections du 14 au 16 octobre, résultats le 17 octobre.
- **Régularisation des impayés** (cantine, périscolaire, centre de loisirs) : mise en place d'un process de régularisation et d'accompagnement des familles en lien étroit avec le Pôle Solidarité, pour qu'aucun enfant ne soit mis de côté. Ces rentrées financières, d'environ 20 K€, contribuent à l'amélioration des finances de la ville et ouvrent la voie à de nouvelles actions, entre autres, en direction de la jeunesse.



- **Du projet éducatif vers un Projet Éducatif Territorial (PEdT)** : élaboration conjointe d'un nouveau projet éducatif avec les familles, animateurs, jeunes, agents du pôle EJS et élus, en mai et juin dernier, pour définir des objectifs au plus près des besoins et attentes des familles. Cela permettra à termes d'aboutir à un PEdT en incluant d'autres partenaires (les associations, l'Education Nationale,...)



Solidarité et logement insalubre

- **Mutuelle communale** : travail sur la mise en place d'une mutuelle communale, rencontre de deux assureurs, avec le souhait d'une mise en œuvre au plus tôt.
- **Autorisation de louer** : révisée avec l'ACSO afin que tous les logements soient traités sur un pied d'égalité (bailleurs publics et privés)
- **Logement insalubre, collectifs** : rencontre de l'ensemble des bailleurs (Oise Habitat, Clésence) pour planifier les travaux de réhabilitation.
- **Séniors** : maintien des colis de Noël et de la Semaine Bleue malgré les restrictions budgétaires.
- **Résidence Autonomie** : nouveau projet intergénérationnel depuis septembre avec l'Association d'Assistants Maternelles d'Ercuis "les p'tits bouts du Thelle".



Culture et monde associatif

- **Réservation des salles communales** : déploiement d'un nouveau logiciel de planification et de réservation des salles au deuxième semestre 2026. Il simplifiera les demandes de réservation des associations : réservation en ligne, visibilité en temps réel des disponibilités, fin des échanges mail. Il sera accessible à l'ensemble des utilisateurs extérieurs dans un second temps.
- **Vie associative** : réunion de l'ensemble des associations du patrimoine autour d'une ligne directrice commune, la sauvegarde du patrimoine lupovicien. Une dynamique concrétisée lors des Journées du Patrimoine, qui ont réuni les associations culturelles et patrimoniales. Maintien de la Fête des Associations qui a rassemblé 26 associations et 4 partenaires.

Cinthia Carlier, Maire-Adjointe Culture, patrimoine et cérémonies
Daniel Rolland, Premier-Adjoint Sports, événements et loisirs

- **Ecole des Arts (EDA)** : choix du maintien des effectifs des classes individuelles et collectives de l'EDA en dépit du contexte budgétaire contraint. Cette décision affirme la volonté de garantir l'éducation artistique et musicale pour tous, en favorisant une école à la fois rigoureuse et de proximité.
- **Abbatiale** : maintien de l'engagement pour la préservation de ce bâtiment classé monument historique. Une réunion sur site a été menée avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) afin de structurer le plan des travaux : bilan du réalisé et objectifs à venir.

Travaux de réhabilitation de l'habitat collectif

Oise Habitat

Saint-Leu positionné en priorité, avec des interventions à partir de 2027 dans l'ordre suivant : Croix Aude, puis la Muette et enfin le Val (calendrier communiqué aux habitants).

Clésence

Rue Marcel Paul : travaux à l'automne (durée d'un an), démarrage par les appartements puis les garages.



Nouvelle mandature pour le Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) entame sa 3^e mandature. Cette instance donne la parole aux jeunes Lupoviciens du CM1 à la 3^e, avec un rôle clair : **porter la voix des jeunes et participer aux évolutions et projets de la ville.**

Une **nouveauté cette année** : les élections, désormais fixées en début d'année scolaire, gagnent en cohérence avec le rythme scolaire des jeunes candidats.

Après une période de candidatures, place à la campagne : les jeunes présentent leurs idées avant le vote, organisé du 14 au 16 octobre. **Résultats attendus le 17 octobre.** Rendez-vous dans le prochain numéro pour découvrir les jeunes élus qui composeront cette nouvelle mandature !



Nouvelle rentrée pour l'École des Arts

L'École des Arts fait peau neuve pour cette rentrée 2026-2027 ! Les bâtiments ont bénéficié d'un rafraîchissement avec l'**aménagement d'une salle de musique** dédiée à la guitare et au chant, de **nouveaux rangements** pour les cours de violon et violoncelle, ainsi que du **matériel pédagogique supplémentaire** pour la classe de chant.

Dans le cadre du renouvellement de l'équipe pédagogique, **trois nouveaux professeurs** ont rejoint l'équipe : Alberto Mastracci (violon, alto et formation musicale), Marion Fleurette (violoncelle) et Irina Picard (piano).

Infos : 03 44 56 05 34 | pole.culture@saintleudesserent.fr



Passages piétons : plus de visibilité pour plus de sécurité

À l'occasion de la rentrée scolaire, **plusieurs passages piétons de la ville ont été repeints** : av. J. Ferry, à proximité du passage à niveau du centre-ville et d'autres points stratégiques de circulation.

Des **panneaux de prévention** ont également été installés à proximité du passage piéton des écoles J. Macé et R. Carbon.

Ces opérations visent à **renforcer la sécurité de tous**, piétons, automobilistes et personnel communal, sur l'ensemble du territoire. Nous vous remercions de rester vigilants et de ralentir aux abords de ces passages.



Marion Laurent, sophrologue

Habitante de la commune depuis plus de 11 ans, Marion Laurent vient de franchir le pas de l'entrepreneuriat. Certifiée en sophrologie, elle a ouvert son cabinet à Saint-Leu pour proposer un accompagnement personnalisé axé sur la gestion du stress, la confiance en soi et la relaxation.

Que ce soit pour mieux vivre une période difficile, améliorer son sommeil ou simplement s'accorder une parenthèse de calme, Marion accueille enfants, adultes et seniors. Ses séances, basées sur la respiration et la détente musculaire, permettent à chacun de repartir avec des outils simples à réutiliser chez soi.

Marion Laurent | 4 allée des Sablons | 06 85 86 48 49 | marion.laurent.sophrologue@gmail.com





Eté Création d'un jeu de 7 familles à la Médiathèque



Août Escape Game patrimoine



21 août Fête de fin de centre de loisirs



31 août Commémoration Libération de Saint-Leu



6 septembre Fête des Associations



12 septembre Rencontre littéraire Amine Berhila



18 septembre Déambulation et feu d'artifice



19-20 septembre Journées Européennes du Patrimoine



Conseil Municipal des 16 juin et 7 juillet 2026

Points principaux abordés

> **Adoption des nouveaux règlements** : à chaque nouveau mandat municipal, les règlements doivent être revus. Le règlement intérieur du conseil municipal précise les modalités et les détails du fonctionnement du conseil et les conditions dans lesquelles les conseillers municipaux peuvent exercer leurs droits. Le règlement budgétaire et financier a été mis à jour sur les parties législatives et réglementaires.

> **Ventes de biens immobiliers et mobiliers** : la Capitainerie, maison individuelle située quai d'Aval, est sous compromis de vente à un particulier avec une signature sous peu, pour un prix net vendeur de 235 K€ TTC. L'ancien véhicule de défense incendie du CPI est également cédé à la commune d'Essuiles pour un montant de 10 K€ TTC. Ces biens n'étant plus utilisés par la ville depuis longtemps, ces projets étaient engagés depuis le mois d'avril. Les cessions réalisées permettent un montant global de recettes de 245 K€ sur le budget de la ville.

> **Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)** : en vue des prochaines élections qui se dérouleront en octobre 2026, le règlement intérieur et la charte éthique garantissant les droits et devoirs des jeunes élus pour le mandat 2026/2028 ont été approuvés.

> **Soutien financier à un événement** : 1 000 € pour le Carnaval des Possibles organisé le 27/09/26.

> **Modification des règlements intérieurs des services** :

- Services à l'enfance : instauration d'une journée pédagogique annuelle (dernier jour des vacances d'été) afin de préparer l'organisation et les projets à venir pour l'année, extension des règles de priorisation et de capacité d'accueil aux mercredis en période scolaire, assouplissement des délais de réservation et d'annulation, redéfinition des quotients familiaux en 4 tranches pour la restauration scolaire, etc.
- Médiathèque : encadrement des dons de documents afin de les intégrer aux collections de la médiathèque, de les redistribuer à des associations ou établissements scolaires, etc.

Tout le détail de ce conseil municipal est sur notre site internet :

saintleudesserent.fr

La Parole aux Lupoviciens

Les faits, la responsabilité, l'avenir

Prendre la responsabilité d'une ville, n'est pas effacer le passé, ni poursuivre toujours ce qui avait été décidé. C'est examiner les projets et les adapter lorsque la réalité l'impose.

Jean Macé en est un exemple : l'étude de circulation n'a pas été abandonnée, mais recentrée sur les conséquences du nouveau quartier. Le contournement du pont pour les poids lourds se poursuit avec le Département et l'État.

Sur les finances, réduire la dette ne suffit pas à résumer la santé financière d'une commune. Épargne, trésorerie, engagements pris et capacité à investir doivent aussi être regardés. En 8 ans de l'ancienne majorité, les effectifs sont passés de 76 à 96 agents à temps plein, soit une augmentation de près de 30% (également gonflée par diverses augmentations : cotisations, SMIC et valeur du point d'indice).

Enfin, l'opposition a sa place au Conseil municipal. La parole lui est donnée et ses questions sont traitées. Une fois un sujet débattu et les réponses apportées, le Conseil doit pouvoir poursuivre son ordre du jour.

Nous avons été élus pour construire la suite, pas pour laisser Saint-Leu s'enfermer dans une campagne électorale permanente.

Notre cap : écouter, décider et agir.

Les élus municipaux « La Parole aux Lupoviciens »

Ensemble pour Vous

Bilan des 6 premiers mois

Les changements concrets se font attendre, ou sont contradictoires avec les promesses de campagne. La nouvelle majorité a annulé l'étude sur la déviation des poids lourds qui passent sur le pont de Saint-Leu, pourtant exigée par l'État. Elle a élargi les horaires d'ouverture du city stade, au détriment des voisins.

Beaucoup d'inexactitudes sur la situation financière réelle de la ville. Pourtant nous avons réduit l'endettement de 20% et les comptes ont toujours été tenus. Dire le contraire c'est jouer avec la confiance des financeurs. Nous avons lancé une démarche de mécénat privé pour contribuer aux travaux de l'Abbatiale, apparemment suspendue.

Dernier regret, l'agressivité permanente dès que nous nous exprimons. Mises en cause personnelles, oublis dans les compte-rendus, menaces de plainte dès que nous filmons (légalement) les débats, volonté de limiter la durée de nos interventions. Des tentatives d'intimidation qui ne fonctionneront pas. Nous avons déposé un recours pour excès de pouvoir au Tribunal administratif.

La ville a une nouvelle majorité, mais aussi une nouvelle opposition, qui compte bien faire son travail tranquillement.

Retrouvez-nous sur Facebook « Ensemble Pour Vous, l'alternative ».

Merci. Les élus EPV.

OCTOBRE

BIEN DANS SA TÊTE POUR BIEN VIEILLIR LES 15 ET 29 OCTOBRE

ET 5 ET 12 NOVEMBRE À 10H

Résidence du Parc

Gratuit – seniors +62 ans

Sur inscription : 03 44 56 60 02

social@saintleudesserent.fr

DÉPOUILLEMENT DES ÉLECTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

17 OCTOBRE DE 10H À 12H

Mairie

Gratuit – ouvert à tous

cmj@saintleudesserent.fr

CONCERT «CHANTS BOUL'TOUT»

LE 18 OCTOBRE À 16H

Salle Art & Culture

Gratuit – ouvert à tous

Info : 03 44 73 17 51

lolivier.fabrice@orange.fr



MURDER PARTY A LA MÉDIATHEQUE

LE 16 OCTOBRE À 18H30

Médiathèque

Gratuit – sur inscription – à partir de 16 ans

SÉANCE DE LOUP-GAROU

LES 20 ET 27 OCTOBRE À 10H

Médiathèque

Gratuit – sur inscription – à partir de 8 ans

ESCAPE BOX THEME PIRATE

LE 24 OCTOBRE À 14H – 15H – 16H – 17H

Médiathèque

Gratuit – sur inscription – à partir de 10 ans

CONTES D'HALLOWEEN :

CONTES DU PETIT PEUPLE PAR LA COMPAGNIE :

LE TAMBOUR SORCIER

LE 30 OCTOBRE À 18H

Médiathèque

Gratuit – sur inscription – à partir de 7 ans

Inscriptions : 03 44 56 05 34

mediatheque@saintleudesserent.fr

ESCAPE GAME D'HALLOWEEN

LE 24 ET 31 OCTOBRE À 14H | 15H10 | 16H20

Écuries de la Guesdière

Gratuit – à partir de 12 ans et adultes

Sur inscription : 03 44 56 05 34

patrimoine@saintleudesserent.fr

CÉRÉMONIE DES DIPLÔMÉS

LE 23 OCTOBRE À 18H

Mairie

Vous venez d'obtenir votre CAP, BAC, BAC pro ou BTS ?

Contactez le 03 44 56 87 16 ou

scolaire@saintleudesserent.fr

NOVEMBRE

INTRONISATION DU CMJ

LE 7 NOVEMBRE DE 10H À 12H

Mairie

Gratuit – jeunes élus et leurs familles

Info : 03 44 56 87 16

cmj@saintleudesserent.fr

VISITE GUIDÉE À LA LAMPE TORCHE

LE 7 NOVEMBRE À 17H30

Abbatiale

Gratuit – ouvert à tous

Sur inscription : 03 44 56 05 34

patrimoine@saintleudesserent.fr

COMMÉMORATION

ARMISTICE DE LA 1^{ÈRE} GUERRE MONDIALE

LE 11 NOVEMBRE À 10H15

Cour de la Mairie

Gratuit – ouvert à tous

Info : 03 44 56 81 05

pole.communication@saintleudesserent.fr

CONTE D'AUTOMNE : «ATTENTION

DANGER ! CONTES POUR GRANDS

FROUSSARDS ET P'TITS COURAGEUX !»

PAR CHRISTEL DELPEYROUX

LE 12 NOVEMBRE À 18H

Médiathèque

Gratuit – à partir de 6 ans

Sur inscription : 03 44 56 05 34

mediatheque@saintleudesserent.fr

SPECTACLE DE NOËL : «POMME DE

PIN DEVIENDRA SAPIN DE NOËL»

LE 25 NOVEMBRE À 16H

Salle Art & Culture

Gratuit – familles de la halte-jeux et assistantes maternelles de la ville

Sur inscription : 03 44 56 29 78

halte-jeux@saintleudesserent.fr



Colis des aînés

DISTRIBUTION

28 NOVEMBRE DE 9H À 12H

2 ET 9 DÉCEMBRE DE 14H À 16H

Mairie



DÉCEMBRE

MARCHÉ DE NOËL

LE 5 DÉCEMBRE DE 14H À 19H

LE 6 DÉCEMBRE DE 10H À 18H

Salle Art & Culture

Ouvert à tous

Info : 03 44 56 05 34

pole.culture@saintleudesserent.fr



ESCAPE GAME D'HIVER

LE 12 DÉCEMBRE À 14H | 15H10 | 16H20

Écuries de la Guesdière

Gratuit – à partir de 12 ans et adultes

Sur inscription : 03 44 56 05 34

patrimoine@saintleudesserent.fr



CONTE DE NOËL :

«ET SI LE PÈRE-NOËL OUBLIAIT NOËL ?»

PAR LA CONTEUSE CAROLINE

CASTELLI ET LE MUSICIEN BARON

BLACK

LE 13 DÉCEMBRE À 11H

Médiathèque

Gratuit – à partir de 4 ans

Sur inscription : 03 44 56 05 34

mediatheque@saintleudesserent.fr



CHASSE AU TRÉSOR DE NOËL

LE 19 DÉCEMBRE À 14H | 15H

Atelier des moines

Gratuit – à partir de 7 ans

Sur inscription : 03 44 56 05 34

patrimoine@saintleudesserent.fr



ATELIER VITRAUX DE NOËL

LE 23 DÉCEMBRE À 14H30 À 16H30

Médiathèque

Gratuit – à partir de 6 ans

Info : 03 44 56 05 34

patrimoine@saintleudesserent.fr



EXPOSITION

PAYSAGES D'HIVER

DU 1^{ER} DÉCEMBRE

AU 31 JANVIER

Coulée verte

